



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de CLÉMENT (Michèle), KELLER-RAHBÉ (Edwige), « Protocole de transcription et de présentation », *Privilèges d'auteurs et d'autrices en France (XVI^e-XVII^e siècles)*. *Anthologie critique*, p. 65-66

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-05988-2.p.0065](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-05988-2.p.0065)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PROTOCOLE DE TRANSCRIPTION ET DE PRÉSENTATION

Ont été respectées les graphies originelles (y compris ponctuation, majuscules, accentuation, absence d’apostrophe, esperluette...) à l’exception de l’introduction de l’accent tonique final ajouté (é. és. ée. éés.), de la dissimilation de i/j et u/v et du développement des abréviations (q barré, p barré, tildes pour nasales...). Les ornements sont signalés lorsqu’elles sont présentes ; de même, les caractères sont identifiés (gothiques, italiques, romains, caractères dits de « civilité »).

Les privilèges ont été numérotés de 1 à 100 pour faciliter les renvois et le repérage du lecteur.

L’ordre adopté est chronologique, mais lorsque plusieurs privilèges d’un même auteur sont présentés, ceux-ci figurent à la suite du premier privilège.

PRÉSENTATION DES PRIVILÈGES

a. En-tête :

Numéro du privilège.

Nom de l’auteur et date du privilège.

Titre long et adresse typographique de l’ouvrage selon la page de titre ; sont aussi précisés localisation et cote de l’exemplaire, ainsi que format.

b. Informations sur le privilège imprimé :

Emplacement du privilège, avec signalement éventuel des pièces périphériques.

Ornementation et caractères.

Autorité délivrant le privilège.

Forme du nom d’auteur dans le privilège.

Titre de l'œuvre dans le privilège si différent du titre initial.

Genre textuel.

Motif(s) de la demande (selon catégories-types : désir de faire imprimer ; « frais et labeurs » ; travailler au bien public ; travailler à la gloire de la couronne ; invitation à la publication ; se prémunir contre les dangers de la concurrence ; se prémunir contre les dangers de la désinvolture des imprimeurs-libraires ; se prémunir contre une édition pirate ; demander le renouvellement du privilège). Par défaut, « non précisé ».

Lieu et date du privilège.

Achevé d'imprimer (par défaut, « absent »).

c. Texte du privilège

d. Commentaire (y compris pièces annexes)

e. Bibliographie (uniquement en rapport avec le privilège)

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Ars.	Bibliothèque de l'Arsenal
a. i. ; ach. d'impr.	achevé d'imprimer
BnF	Bibliothèque nationale de France
BIU Santé	Bibliothèque interuniversitaire de Santé
BmL	Bibliothèque municipale de Lyon
BVH	Bibliothèques virtuelles humanistes
n. p.	non paginé
Registr.	registré
Rés.	Réserve
Sign.	signature
T.	tome
Vol.	volume